



L'atelier se déroule dans les locaux  
de la Maison des Associations à Riom  
*40 participants*

## **ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS**

Compte rendu de la réunion  
- 11 octobre 2012 -

### **ATELIER 1 : Social : insertion, jeunesse, seniors, petite enfance, handicap, santé...**

Pascal Fauchoux ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Le Projet de Territoire de Riom Communauté aborde une nouvelle phase : mettre du contenu derrière les enjeux identifiés lors du partage du diagnostic. Le Président de Riom Communauté passe ensuite la parole à François Camé, de l'agence ETIK-PRESSE, qui va animer la réunion.

L'élaboration du programme d'actions est sans doute l'étape la plus intéressante de la démarche : elle consiste à construire un programme d'action concret, sur la base des enjeux identifiés avec vous.

L'animateur de la réunion précise par la suite la méthodologie d'élaboration du programme d'actions.

Le projet de territoire est construit autour de 6 thématiques ; l'élaboration du programme d'action se fera donc au travers de 6 ateliers. Pour chacun des ateliers, le partage du diagnostic a révélé des enjeux, qui doivent maintenant être confrontés à la stratégie transversale du projet de territoire. Celle-ci est constituée de 9 axes transversaux soulignant les constantes identifiées sur les 6 thématiques :

- 1. Approfondir la connaissance des territoires**
- 2. Donner au territoire une identité connue et reconnue**
- 3. Coordonner les politiques conduites**
- 4. Travailler avec tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance**
- 5. Penser global, pour mieux préparer l'avenir**
- 6. Faire le choix de la modernité**
- 7. Dynamiser le centre urbain**
- 8. Opter pour un développement équilibré du territoire**
- 9. Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous**

Les thématiques étudiées ce soir sont : la petite enfance et le jeunesse.

## Les propositions

### Petite Enfance

#### Approfondir la connaissance du territoire

1. Etudier les besoins en matière d'accueil de la petite enfance sur le territoire – notamment besoins d'horaires « atypiques », accueil d'urgence et accueil temporaire - et les quantifier concrètement.

**Remarque** : cet état des lieux de la petite enfance peut être réalisé en étroite collaboration avec le RAM, dont c'est l'un des objectifs.

2. Etudier comment transférer la compétence petite enfance à Riom Communauté et évaluer notamment l'aspect financier nécessaire à ce transfert de compétences.
3. Développer la mission du RAM, par la création d'un Observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

#### Donner au territoire une identité connue et reconnue

4. Mieux communiquer sur l'offre de garde proposée sur le territoire, en matière de petite enfance.

#### Coordonner les politiques conduites

5. Développer un projet « enfance – jeunesse » à l'échelle de la collectivité et le mettre en place progressivement.
6. Conduire un projet éducatif global qui associe l'ensemble des communes de Riom Communauté.

#### Travailler à tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance

7. Engager une réflexion et un travail de coordination entre les collectivités du territoire, afin de développer l'accueil de la petite enfance dans les structures collectives.

#### Faire le choix de la modernité

8. Rechercher un partenariat avec les entreprises du territoire pour répondre aux besoins de garde atypiques.
9. Développer un système d'aides (sous condition de ressource), financé par la collectivité, pour faciliter la garde à domicile dans le cas de besoins atypiques de garde d'enfants.
10. Intégrer la dimension environnementale (matériel et bâti) dans la politique sociale et la formation des professionnels du territoire.

#### Opter pour un développement équilibré du territoire

11. Développer une politique « Petite enfance » assurant une égalité d'accès aux services d'accueil de la petite enfance sur le territoire communautaire.

**Remarque** : avant de construire de nouveaux établissements, les membres de l'atelier soulignent déjà la possibilité d'ouvrir l'accès aux crèches qui existent déjà.

#### Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous

12. Etendre les horaires d'ouverture des crèches en s'appuyant sur les compétences des assistantes maternelles du territoire.
13. Créer une crèche intercommunale, construite au meilleur endroit sur le territoire en fonction des besoins et pour limiter les déplacements
14. Augmenter l'offre de micro crèches sur le territoire

### Jeunesse

#### Approfondir la connaissance du territoire

15. Mieux connaître les besoins des jeunes sur le territoire (en étendant éventuellement l'enquête jeunesse de la Ville de Riom) : réaliser un diagnostic intercommunal
16. Identifier les logements vacants qui pourraient satisfaire les besoins des jeunes et faciliter leur achat par les jeunes.

#### Donner au territoire une identité connue et reconnue

17. Harmoniser l'offre d'animation à la jeunesse proposée sur le territoire.
18. Améliorer la lisibilité de l'offre proposée en matière de jeunesse afin de renforcer son attractivité.

**Remarque** : les lieux d'accueil de la jeunesse sont présentés par les membres de l'atelier comme pas attractifs.

19. Améliorer la lisibilité de l'offre dédiée aux jeunes en l'intégrant, par exemple, dans un support de communication d'ampleur régional (plateforme régionale).
20. Créer un pôle Petite enfance (et jeunesse) identifiable à Riom, en regroupant différents services et structures

#### Coordonner les politiques conduites

21. Permettre, par le pilotage d'un réseau des acteurs de la jeunesse, de développer des animations communes ou un partage des compétences des animateurs.

#### Travailler à tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance

22. Favoriser les relations entre les différentes structures du territoire qui accueillent des enfants, pour travailler sur un programme commun.

23. Mettre en lien les autorités organisatrices de transports et les structures d'accueil de la jeunesse, notamment l'ARJ, afin de faciliter le déplacement des jeunes.
24. Officialiser les relations qui existent entre les différentes structures de la jeunesse du territoire pour développer une offre territoriale cohérente.
25. Officialiser les partenariats entre l'observatoire de la jeunesse et les professionnels du secteur.
26. Mieux coordonner les retours d'expérience des personnes travaillant dans le secteur de la jeunesse.

#### Penser global, pour mieux préparer l'avenir

27. Utiliser au mieux le « **Pack jeunes adultes** », mis en place par le Conseil régional, pour développer l'offre proposée aux jeunes du territoire.

#### Faire le choix de la modernité

28. Imaginer un dispositif d'aide pour l'accèsion à la propriété des primo accédants.
29. Faciliter l'émergence des logements intergénérationnels sur le territoire.

#### Opter pour un développement équilibré du territoire

30. Dans le cadre de la réforme de l'Ecole primaire, étudier la mutualisation de moyens et d'objectifs, au niveau de Riom Communauté, pour permettre d'accompagner les enfants, de la même manière, sur l'ensemble du territoire.
31. Engager une réflexion sur la tarification des services jeunesse pour tendre vers une harmonisation des prix proposés.

#### Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous

32. Etudiez comment redévelopper la cuisine centrale.
33. Développer des lieux de rencontre pour les jeunes, notamment les adolescents.

**Remarque** : ces lieux de rencontre devraient également permettre aux jeunes de se réunir le soir.

34. Développer des espaces de rencontre et d'échanges pour les étudiants.
35. Créer un foyer de résidences étudiantes sur le territoire.

**Remarque** : ces résidences pourraient prendre la forme d'un foyer pour jeunes travailleurs (FJT) ou d'un foyer d'accueil.

François Camé clôt alors la séance de travail et remercie les participants de leur travail et indique qu'une nouvelle session de travail sera organisée pour cet atelier le jeudi 22 novembre 2012.

#### **Les prochains ateliers se dérouleront :**

- 18 octobre 2012 – **Atelier Société** (sport ; culture ; éducation ; lien social ; citoyenneté...)

- 23 octobre 2012 – **Atelier Habitat et Logement** (*habitat, mixité sociale ; nouvelles énergies*)
- 13 novembre 2012 – **Atelier Environnement** (*milieux naturels ; biodiversité ; déchets ; pollutions*)
- 27 novembre 2012 – **Atelier Aménagement** (*urbanisme ; déplacements ; organisation de l'espace*)
- 28 novembre 2012 – **Atelier Développement économique** (*économie, commerce, tourisme, agriculture, emploi*)